

Déductions fiscales :

Pour un particulier imposable à
l'impôt sur le revenu :

66% de déduction d'impôt (dans la
limite de 20% du revenu imposable)

ex. un don de

100 € ➡ coût réel 34 €

Pour un particulier soumis à l'ISF :

75% de déduction d'impôt (dans la
limite de 50 000 euros)

ex. un don de

1000 € ➡ coût réel 250 €

Pour une entreprise :

60% de déduction d'impôt (dans la
limite de 5 pour mille du chiffre
d'affaires)



Vous souhaitez
nous aider ?

- 1 Par un don en chèque,**
Rédiger un chèque à l'ordre de
la Fondation des Monastères
Chèques à envoyer à
Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre
9, cité du Sacré Cœur 75018 Paris
- 2 Par un don en ligne,**
site internet des Bénédictines du Sacré-Cœur
de Montmartre :
www.benedictinesdusacrecoeurdemontmartre.fr
- 3 Par un prélèvement automatique**
(voir feuillet joint)
- 4 En envisageant un legs :**
La congrégation est habilitée à recevoir les
legs sans droits de mutation, ainsi que les
Assurances Vie.
Prendre contact avec la sœur économiste.

de tout coeur,
Merci !



TRAVAUX
de mise aux normes
et de rénovation

Bénédictines
du Sacré-Cœur
de Montmartre

9 Cité du Sacré Cœur 75018 Paris
Tel : 01 46 06 90 00
bscm.contacts@gmail.com

www.benedictinesdusacrecoeurdemontmartre.fr

Bénédictines du Sacré Cœur de Montmartre

pour quoi et pour qui ?

Adèle Garnier, originaire de Bourgogne, fonde notre Congrégation en 1898, en lien avec la construction du Sacré-Cœur de Montmartre. Nous menons une vie consacrée à l'adoration et à la réparation pour soutenir le rayonnement visible et invisible du culte du Sacré-Cœur.



Vocation de prière, de louange et d'intercession pour l'Eglise et pour le monde, notre vie religieuse se réalise dans les lieux de prière (sanctuaires) où les Evêques nous appellent.

Animation matérielle et spirituelle de ces lieux où tous ceux qui sont à la recherche de Dieu peuvent trouver réponse à leurs besoins spirituels les plus profonds et devenir à leur tour des foyers de lumière et de vérité pour le monde.

Nos contemporains sont affrontés aux problèmes les plus variés et portent souvent de lourds fardeaux, aussi dans nos lieux de prière, ils peuvent se retrouver dans le silence pour y goûter un temps de paix, se nourrir de la Parole de Dieu ou trouver un peu de réconfort.

Au **PRIEURÉ SAINT BENOIT** sont accueillis enfants, adolescents, jeunes et adultes, des aumôneries, des écoles, des paroisses, des pèlerinages et autres groupes, pour un temps de prière, de réflexion, d'enseignement, d'approfondissement de la foi.

Pensons à l'avenir

Notre hôtellerie monastique, accueillant des retraitants, est assimilée à un ERP (Etablissement Recevant du Public). Elle doit donc être accessible aux personnes handicapées. D'où de lourds aménagements et mises aux normes sans lesquels nous serions dans l'obligation de fermer la maison d'accueil du Prieuré.

Ce qui a déjà été réalisé :

- L'ensemble des fenêtres a été remplacé, et un double vitrage ajouté. (importante économie d'énergie).
- Mise aux normes de la cuisine.
- Les chambres du 1^{er} étage ont été équipées de cabinets de toilettes indépendants.
- Réfection de la majorité des circuits électriques.
- Une chaudière a été remplacée.



Ce qui reste à faire :

Les travaux sont estimés à **plus d'1 MILLION d'€** et seront répartis en plusieurs tranches. Nous ne bénéficions d'aucune aide de l'Etat.

- Création d'un accès pour fauteuil roulant à l'entrée.
- Chambres pour personnes à mobilité réduite.
- Sanitaires pour personnes handicapées.
- Mise en place d'un ascenseur pour desservir tous les niveaux.
- Mise à niveau du réfectoire.
- Sécurité incendie, détecteurs de fumée, centrale de détection incendie, alarme.
- Encloisonnement des escaliers.
- Portes coupe-feu, trappes de désenfumage.
- Mise aux normes de la chaufferie, et remplacement des chaudières qui ont plus de 40 ans.